

6a

LOUVRE

Conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre

Séance du 14 mars 2024

DELIBERATION

Orientations de la programmation des activités culturelles 2024

Vu l'article 17-1° du règlement n°92-1338 du 22 décembre 1992 modifié portant création de l'Établissement public du musée du Louvre ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du musée du Louvre approuve les orientations de la programmation des activités culturelles 2024.

Laurence des Cars
Présidente du conseil d'administration